

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

– Audition, conjointe avec la commission des affaires économiques, de M. Christian Vabret, président par intérim de CMA France et président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Cantal, et de M. Gérard Bobier, membre du bureau de CMA France et président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire 2

Mercredi
17 juin 2020
Séance de 15 heures

Compte rendu n° 49

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence de
Mme Fadila Khattabi,
vice-présidente,**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Mercredi 17 juin 2020

La séance est ouverte à 15 heures cinq

La commission auditionne en visioconférence, conjointement avec la commission des affaires économiques, de M. Christian Vabret, président par intérim de CMA France et président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Cantal, et de M. Gérard Bobier, membre du bureau de CMA France et président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire.

Cette réunion ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9209147_5eea12191a394.commissions-des-affaires-economiques-et-des-affaires-sociales--audition-de-representants-de-la-cham-17-juin-2020

La séance est levée à 16 heures cinquante-cinq.